

# Les dépenses d'énergie des ménages depuis 20 ans :

## Une part en moyenne stable dans le budget, des inégalités accrues

Sébastien Merceron, Maël Theulière, division Conditions de vie des ménages, Insee

**L**es dépenses d'énergie liées au logement et au transport constituent 8,4 % de la consommation des ménages français, soit autant que les loisirs ou les vêtements. Depuis 20 ans, cette part budgétaire, appelée « effort énergétique », est restée relativement stable, après un pic en 1985. Cette stabilité est le résultat d'évolutions structurelles contradictoires : globalement, l'amélioration des performances énergétiques des logements et des véhicules, conjuguée au développement de modes de chauffage moins coûteux, semble avoir compensé l'étalement urbain et l'augmentation de la surface moyenne des logements.

**Les inégalités d'effort énergétique se sont accrues depuis 25 ans entre ménages modestes et ménages riches, entre ville et campagne, entre types d'habitat et entre ménages âgés et ménages jeunes.**

L'énergie est un poste important de consommation des ménages puisqu'il représente en moyenne 8,4 % de leurs dépenses en 2006 : 4,8 % pour leur résidence et 3,6 % pour leur moyen de transport individuel. En 2006, chaque ménage débourse ainsi en moyenne 2 300 € par an pour payer l'énergie (*définitions*) de son logement et le carburant. Dans le budget (*définitions*) des ménages, l'énergie pèse autant que l'habillement ou que les loisirs et la culture (*graphique 1*).

Les dépenses de chauffage, d'électricité et de carburants varient fortement selon le lieu d'habitation (*définitions*). Ainsi, l'effort énergétique, part allouée aux coûts de l'énergie dans le budget d'un ménage, est près de deux fois plus faible dans l'agglomération parisienne (5,7 % en 2006) qu'en zone rurale (11,3 %) ; d'une part, les logements sont plus grands en milieu rural : il s'agit le plus souvent de maisons individuelles, ce qui implique

une plus grande consommation de chauffage (*tableau 1*) ; d'autre part, le domicile est plus éloigné du lieu de travail en milieu rural, ce qui engendre des dépenses de carburant plus élevées. De plus, les ruraux se chauffent davantage au fioul que les urbains. Or le type de combustible utilisé est un facteur déterminant de la facture énergétique du logement. Ainsi, on estime qu'à caractéristiques du logement égales (type d'habitation, ancienneté de construction, localisation géographique, milieu d'habitation) et à caractéristiques du ménage égales (niveau de revenu, âge de la personne de référence, composition, statut d'occupation du logement), un ménage dont le logement est chauffé au fioul (respectivement au gaz) dépense en 2006 environ 28 % (respectivement 5 %) de plus au mètre carré qu'un même ménage ayant choisi l'électricité.

De même, l'âge est un facteur déterminant dans la facture énergétique : un ménage dont la personne de référence (*définitions*) a plus de 70 ans consacre 3,5 points de plus de son budget à l'énergie qu'un ménage de moins de 30 ans. Cela est dû aux dépenses d'énergie pour l'habitat car les ménages âgés vivent dans des logements plus grands. En revanche, les personnes âgées et les retraités dépensent moins en carburant que les actifs qui doivent faire face à des dépenses liées aux trajets domicile-travail. Toutes choses égales par ailleurs, la dépense annuelle de carburant augmente de 591€ par actif occupé supplémentaire dans le ménage.

Plus les revenus d'un ménage sont élevés, plus les dépenses d'énergie le sont aussi. En effet, les ménages aisés occupent des logements plus grands et plus équipés, et payent par conséquent une facture énergétique plus élevée. Malgré cela, le poids de ce poste dans l'ensemble de leurs dépenses (effort énergétique) reste inférieur à celui des plus modestes : les 20 % des ménages les plus pauvres consacrent 9,6 % de leur budget à l'énergie, contre seulement 7,0 % pour les 20 % des ménages les plus aisés.

INSEE  
PREMIERE



INSEE

## En vingt ans, l'effort énergétique des ménages a peu varié

En 20 ans, la part budgétaire consacrée à l'énergie a baissé de 3 points, passant de 11,6 % en 1985 à 8,4 % en 2006. L'année 1985 était toutefois un point haut, marqué par un pic de dépenses lié au second choc pétrolier de mai 1979 (graphique 2). Le contre-choc pétrolier de 1986 a permis une forte contraction des prix des combustibles importés et une baisse moyenne d'un quart de la part de l'énergie dans les dépenses des ménages entre 1985 et 1989. Le poids relatif du poste budgétaire « énergie » mesuré tous les 5 ou 6 ans entre 1989 et 2006 est resté ensuite relativement stable, autour de 9 %. La part du logement et celle du transport dans ces dépenses énergétiques sont, elles aussi, demeurées similaires au cours du temps.

## Les progrès énergétiques n'ont pas fait baisser la facture

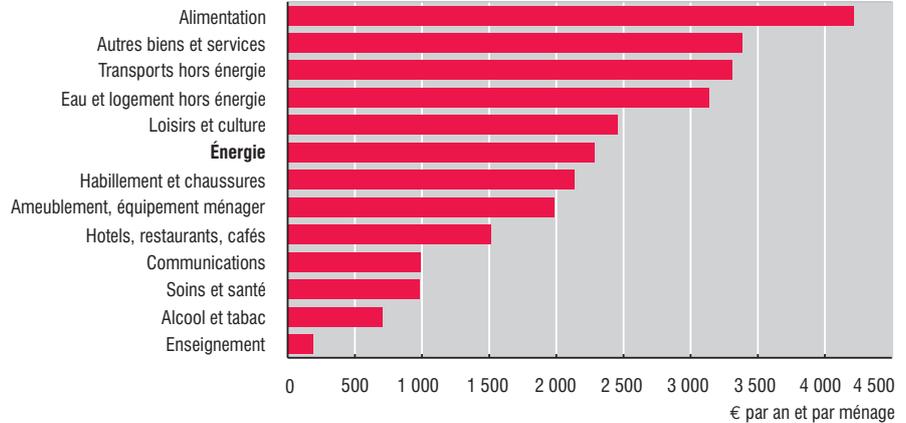
La stabilité de l'effort énergétique des ménages est le résultat d'évolutions structurelles opposées. D'un côté, les prix de l'énergie ont augmenté globalement moins vite entre 1984 et 2006 (+ 1,9 % par an en moyenne) que l'indice général des prix à la consommation (+ 2,2 % par an), même si, depuis 2001, la croissance du prix relatif de l'énergie s'est accélérée (+ 4,4 % par an entre 2001 et 2006, contre +1,9 % pour l'indice des prix). Malgré la remontée de son prix, l'énergie restait donc en 2006 comparativement moins chère que les autres biens du panier de consommation par rapport à la situation qui prévalait 20 ans auparavant.

Par ailleurs, la performance énergétique s'est améliorée en 20 ans, que ce soit pour l'habitat ou les transports. Les logements neufs sont moins consommateurs en énergie de chauffage, car mieux isolés et bénéficiant de systèmes de chauffage central individuel plus performants. Selon le Ceren (Centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie), la réglementation de 1975 a en effet induit une baisse significative de la consommation thermique au mètre carré des nouveaux logements par rapport aux anciens.

À l'inverse, l'étalement urbain, et son corollaire l'augmentation du taux d'équipement en automobiles, ont entraîné une augmentation des dépenses de carburant, tandis que

l'augmentation de la surface des logements et de leur niveau d'équipement électrique a généré une croissance de la consommation en énergie domestique.

### ① Les dépenses des ménages en 2006 par postes budgétaires



Champ : ménages métropolitains.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2006.

### ① Les disparités d'effort énergétique en 2006

	Part dans le budget		
	Logement	Transport	Ensemble
en %			
<b>Milieu d'habitation</b>			
Pôle urbain de Paris	3,3	2,4	5,7
Ville-centre	4,0	3,2	7,2
Banlieue	4,6	3,8	8,5
Périurbain	5,9	4,6	10,5
Espace à dominante rurale	6,9	4,4	11,3
<b>Quintile de niveau de vie</b>			
Q1 (les 20 % des ménages les plus pauvres)	6,2	3,3	9,6
Q2	5,7	3,7	9,4
Q3	5,0	4,1	9,1
Q4	4,5	3,8	8,4
Q5 (les 20 % des ménages les plus aisés)	3,9	3,1	7,0
<b>Âge de la personne de référence</b>			
Moins de 30 ans	3,0	3,7	6,7
De 31 à 40 ans	3,9	3,7	7,7
De 41 à 50 ans	4,2	3,9	8,1
De 51 à 60 ans	4,7	4,1	8,8
De 61 à 70 ans	6,0	3,4	9,4
Plus de 70 ans	8,1	2,0	10,2
<b>Type de chauffage</b>			
Électrique	4,1	3,7	7,8
Fuel collectif	2,9	3,0	5,9
Gaz collectif	2,6	3,0	5,5
Fuel individuel	8,5	4,2	12,8
Gaz individuel	4,7	3,3	8,0
Bois	5,2	4,9	10,1
Autres	2,8	2,8	5,6
<b>Type d'habitat</b>			
collectif	2,9	2,8	5,7
individuel	6,0	4,1	10,2
<b>Nombre d'actifs dans le ménage</b>			
0	6,9	2,6	9,5
1	4,4	3,7	8,1
2	4,0	4,0	7,9
3 et plus	4,3	4,8	9,1
<b>Ensemble</b>	<b>4,8</b>	<b>3,6</b>	<b>8,4</b>

Lecture : les ménages qui utilisent l'électricité pour chauffer leur logement consacrent 4,1% de leur budget en énergie pour l'habitat et 3,7 % en énergie pour leurs moyens de transport individuel.

Champ : ménages métropolitains.

Source : Insee, enquête Budget de famille 2006.

Depuis le milieu des années 1980, le nombre de ménages vivant en banlieue et en zones périurbaines s'est en effet fortement accru (environ + 50 % et + 28 %), alors que dans le même temps le nombre total de ménages augmentait d'environ 20 % et que le nombre de ménages habitant en centre ville (hors agglomération parisienne) stagnait. Ainsi en 2006, 37 % des ménages habitent en banlieue ou dans une zone périurbaine, soit 4 points de plus qu'en 1985 (tableau 2).

Or, les caractéristiques de l'habitat et les dépenses énergétiques qui en découlent diffèrent de manière très marquée selon la densité du tissu résidentiel. Les logements des centres villes sont plus petits (83 m<sup>2</sup> en moyenne en 2006) que ceux des banlieues (92 m<sup>2</sup>), eux-mêmes plus petits que ceux du milieu rural (110 m<sup>2</sup>). Enfin, l'étalement urbain est allé de pair avec le développement de l'automobile. Les ménages habitant de plus en plus loin de leur lieu de travail ont davantage recours à un véhicule personnel. Ainsi, on comptait en 1985 moins d'une voiture par ménage en moyenne, contre 1,2 en 2006 (tableau 3). Le nombre de véhicules en zones périurbaines est celui qui a le plus augmenté : + 40 %, contre + 10 % seulement pour les ménages des centres villes (hors Paris) qui bénéficient de réseaux de transports publics plus denses.

## Des logements de plus en plus grands et de plus en plus équipés

Entre 1985 et 2006, la surface des logements a augmenté en France de

9 m<sup>2</sup> en moyenne (tableau 4). Cet agrandissement de l'habitat a été particulièrement fort pour les ménages périurbains (+ 17 m<sup>2</sup>) et concerne essentiellement les ménages dont la personne de référence est âgée de plus de 50 ans ; dans le même temps, la surface moyenne des logements des moins de 30 ans s'est sensiblement resserrée (- 10 m<sup>2</sup> en moyenne), et celle des ménages d'âge intermédiaire est restée stable.

En 1985, l'équipement électrique des ménages se résumait au lave-linge, au réfrigérateur et à la télévision. Ces vingt dernières années, sont apparus les lave-vaisselle, fours à micro-onde, magnétoscopes et lecteurs DVD, consoles de jeux vidéo, ordinateurs et téléphones portables. Les ménages ont eu également tendance à multiplier le nombre de téléviseurs : aujourd'hui un ménage sur deux possède au moins deux postes de télévision (source Médiamétrie).

## Les ménages aisés ont davantage profité des progrès techniques

Compte tenu des facteurs influençant les consommations d'énergie, la dépense en énergie n'a pas évolué de la même façon pour tous les ménages. Depuis 1985, les écarts se sont creusés entre d'une part, les ménages des zones périurbaines et rurales et d'autre part ceux des centres-villes (tableau 5). Les habitants des centres-villes ont été les premiers à bénéficier de l'amélioration de

l'isolation des logements et de l'efficacité énergétique des systèmes de chauffage et des véhicules, mais ni leur taux d'équipement en automobile ni la surface de leur logement n'ont augmenté.

De même, les progrès énergétiques ont davantage profité aux ménages aisés pour lesquels le poids de la facture énergétique dans la consommation a baissé d'un tiers depuis 1985, contre un quart pour les ménages les plus pauvres. Signe d'un accroissement des inégalités dans ce domaine, le rapport entre l'effort énergétique des 20 % des ménages les plus pauvres et celui des 20 % les plus aisés est ainsi passé de 1,22 en 1985 à 1,36 en 2006. Les écarts se sont aussi accentués entre milieux d'habitation au détriment des ruraux et entre tranches d'âge au détriment des ménages les plus âgés. En effet, les ménages ruraux et les plus de 50 ans ont des logements plus grands et davantage de véhicules.

## 2 Répartition des ménages par lieu de vie

	en %	
	1985	2006
Pôle urbain de Paris	17,5	18,7
Ville-centre	31,0	25,7
Banlieue	15,1	18,7
Périurbain	17,2	18,0
Espace à dominante rurale	18,5	18,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Champ : ménages métropolitains.

Source : Insee, enquêtes Budget de famille 1985 et 2006.

## 3 Nombre de véhicules automobiles par ménage

	1985	2006
Pôle urbain de Paris	0,8	1,0
Ville-centre	0,9	1,0
Banlieue	1,1	1,4
Périurbain	1,1	1,6
Espace à dominante rurale	1,0	1,3
<b>Ensemble</b>	<b>1,0</b>	<b>1,2</b>

Champ : ménages métropolitains.

Source : Insee, enquêtes Budget de famille 1985 et 2006.

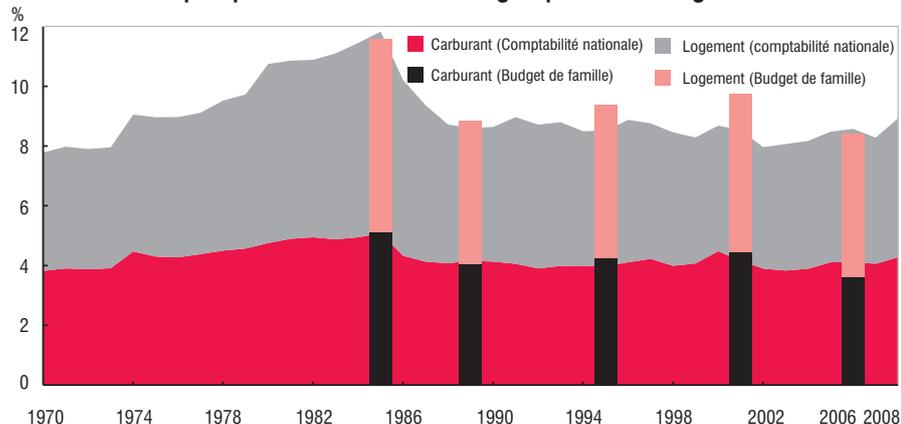
## 4 Taille des logements

	en m <sup>2</sup>	
	1985	2006
Pôle urbain de Paris	67	79
Ville-centre	79	78
Banlieue	87	94
Périurbain	93	110
Espace à dominante rurale	91	104
<b>Ensemble</b>	<b>83</b>	<b>92</b>

Champ : ménages métropolitains.

Source : Insee, enquêtes Budget de famille 1985 et 2006.

## 2 Évolution quinquennale de l'effort énergétique des ménages



Lecture : Un ménage consacrait 11,8 % de son budget à l'énergie en 1985 selon les comptes nationaux. L'estimation à partir des enquêtes Budget de famille est de 11,6 %. Les parts budgétaires sont calculées en excluant pour les deux sources les loyers imputés de la consommation totale des ménages : les chiffres diffèrent donc de la part budgétaire au sens de la comptabilité nationale.

Champ : ménages métropolitains.

Source : Insee, Comptabilité Nationale et enquêtes Budget de famille 1985, 1989, 1995, 2001 et 2006, calculs des auteurs.

## 5 Effort énergétique selon le type de ménage rapporté à l'effort moyen

en %

	Logement		Transport		Ensemble	
	1985	2006	1985	2006	1985	2006
<b>Milieu d'habitation</b>						
Pôle urbain de Paris	75	69	70	67	73	68
Ville-centre	92	83	98	88	95	85
Banlieue	101	96	104	106	102	101
Périurbain	123	123	119	128	121	125
Espace à dominante rurale	121	144	118	122	120	134
<b>Quintile de niveau de vie</b>						
Q1	118	129	97	93	109	114
Q2	115	118	96	103	106	112
Q3	104	103	102	114	103	108
Q4	96	94	107	107	101	99
Q5	83	81	97	87	89	83
<b>Âge de la personne de référence</b>						
Moins de 30 ans	71	63	114	103	90	80
De 31 à 40 ans	85	82	108	104	95	91
De 41 à 50 ans	94	87	110	109	101	96
De 51 à 60 ans	108	98	105	113	106	104
De 61 à 70 ans	129	126	79	93	107	112
Plus de 70 ans	161	169	41	57	108	121
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Lecture : les ménages habitant le pôle urbain de Paris avaient en 1985 un taux d'effort énergétique pour le transport égal à 70% du taux d'effort énergétique moyen pour le transport de l'ensemble des ménages métropolitains en 1985.

Champ : ménages métropolitains.

Source : Insee, enquêtes Budget de famille 1985 et 2006.

Les évolutions structurelles ont donc accentué les inégalités existantes. Celles-ci sont interconnectées, les ménages ruraux cumulant par exemple un certain nombre de caractéristiques pénalisantes : ils sont plus souvent âgés, chauffés au fioul, vivant en logement individuel plus grand etc.

où les coûts des énergies importées débute une forte ascension.

D'après les comptes nationaux, qui sont la source de référence pour le calcul des coefficients budgétaires, la part de l'énergie s'élèverait à 8,6 % du budget des ménages en 2006, contre 8,4 % selon l'enquête Budget de famille.

### Source

La première enquête « Budget de famille » utilisée ici fut menée en 1984 et 1985, période marquée par des tarifs énergétiques très élevés à la veille du contre-choc pétrolier de 1986. Les deuxième (1989) et troisième (1994-1995) vagues interviennent entre 1986 et 1999, période caractérisée par des prix modérés du gaz et du fioul, à un niveau de l'ordre de 20 % plus bas que celui de 1985. La quatrième enquête (2001) succède à la forte hausse des cours des combustibles de 2000, et représente donc un point relativement haut. Enfin, la dernière collecte (de mi-2005 à mi-2006) se termine au moment

### Définitions

**Énergie pour le logement** : les dépenses d'énergie pour le logement regroupent les dépenses d'électricité, de gaz, de butane-propane, de combustibles liquides (fioul, mazout, pétrole) et de combustibles solides (bois, charbon, coke).

**Budget** : il représente l'ensemble des dépenses de consommation d'un ménage. En sont donc exclues les dépenses d'investissements comme les achats immobiliers, les gros travaux et les placements financiers qui correspondent à de l'épargne et non à de la consommation. Les remboursements d'emprunt ne sont pas pris en compte.

**Milieu d'habitation** : le découpage du territoire utilisé ici distingue 5 zones.

1 - **Pôle urbain de Paris** : constitué de 396 communes de l'aire urbaine parisienne.

2 - **Ville-centre** : une unité urbaine est un ensemble d'une ou plusieurs communes présentant une continuité du tissu bâti et comptant au moins 2 000 habitants. Si une commune abrite plus de 50 % de la population de l'unité urbaine, elle est seule ville-centre. Sinon, toutes les communes qui ont une population supérieure à la moitié de la population de la commune la plus peuplée ainsi que cette dernière sont villes-centres.

3 - **Banlieue** : les autres communes d'une unité urbaine constituent la banlieue de celle-ci.

4 - **Communes périurbaines** : sont situées hors des villes-centres et de la banlieue et sont caractérisées par le fait qu'au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

5 - **Espace à dominante rurale** : regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales.

**Personne de référence du ménage** : est déterminée à partir de la structure familiale du ménage et des caractéristiques des individus qui le composent. Il s'agit le plus souvent de l'homme du couple, s'il y a un couple, ou du parent de la famille monoparentale, en donnant priorité à l'actif le plus âgé.

### Bibliographie

« Le budget " énergie du logement " : les déterminants des écarts entre les ménages », L. Calvet, F. Marical, *Le point sur* n° 56 - Juin 2010, commissariat général au développement durable.

« La facture énergétique des ménages serait 10 % plus faible sans l'étalement urbain des 20 dernières années » L. Calvet, F. Marical, S. Merceron et M. Theulière, *France, portrait social* - édition 2010, à paraître.

« Consommation d'énergie : autant de dépenses en carburant qu'en énergie domestique » D. Besson, *Insee Première* n° 1176, février 2008.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : [www.insee.fr](http://www.insee.fr) (rubrique Publications)

Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/default.asp?page=abonnements/liste-abonnements.htm>

### BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

À RETOURNER À : INSEE/CNGP, Service Abonnement - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1  
Tél. : 03 22 97 31 70 Fax : 03 22 97 31 73

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2010

Abonnement annuel :  74 € (France)  92 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : \_\_\_\_\_ Activité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : \_\_\_\_\_ €.

Date : \_\_\_\_\_ Signature

Direction Générale :  
18, Bd Adolphe-Pinard  
75675 Paris cedex 14  
Directeur de la publication :  
Jean-Philippe Cotis  
Rédacteur en chef :  
Gilles Rotman  
Rédacteurs :  
L. Bellin, A.-C. Morin,  
C. Perrel, C. Pfister  
Maquette : P. Nguyen  
Impression : Jouve  
Code Sage IP101315  
ISSN 0997 - 3192  
© INSEE 2010

